

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 68 (1923)
Heft: 4

Artikel: Considérations sur l'artillerie de montagne
Autor: Grosselin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Considérations sur l'artillerie de montagne.

Dans la *Revue d'artillerie* française d'avril, mai, juin, août et septembre 1922, le capitaine Mortureux a publié des articles intéressants sur le matériel et le système d'artillerie de montagne appropriés aux exigences de la guerre moderne. Ces articles, il les a réunis en une étude, *Considérations sur l'artillerie de montagne*, que les artilleurs de la plaine et de la montagne liront avec fruit¹. On y trouvera, exposées avec objectivité, les idées qui régissent la tactique et la technique de l'artillerie de montagne. On y verra que les exécutants ont condamné unanimement le rôle de la batterie d'accompagnement et l'abus du fractionnement. L'accompagnement de l'infanterie sous le feu est toujours resté sans résultat après avoir coûté des pertes cruelles.

Dans les rapports d'après-guerre, les artilleurs de montagne déplorent unanimement que le rendement de leur matériel ait été si limité en puissance, savoir en portée et efficacité des projectiles.

Sur l'efficacité, tout le monde est d'accord, c'est pourquoi, en montagne, je ne voudrais pas un calibre inférieur à 8 cm. ni supérieur à 9 cm., à cause de la mobilité. Quant à la portée, on discerne deux courants d'opinion contradictoires :

a) En montagne, une longue portée ne trouve guère son application ; il est beaucoup plus important d'avoir une Vo faible (300 à 350 m.), soit un grand angle de départ et de chute, afin de plaquer la batterie derrière n'importe quel accident de terrain ;

b) Tirer loin est particulièrement avantageux pour un matériel de montagne.

Mon opinion est qu'à la montagne les grandes portées sont plus nécessaires qu'à la plaine. Une pièce qui ne tire

¹ Berger-Levrault. Paris, 1922. Prix : 4 fr.

pas à 9 km. n'est pas une pièce de montagne. Je préfère de beaucoup des mitrailleuses bâties.

Pour résoudre la question des accidents de terrain et des angles de chute, il est nécessaire d'avoir plusieurs charges.

Si le calibre dépasse la possibilité du transport à bât, on peut se demander si le roulage de charrettes de 600 à 800 kg. à 1 m. ou 1 m. 10 de voie des roues n'est pas suffisant. J'en suis convaincu. Il suffit que la pièce soit démontable. On garderait les sommiers pour le transport des munitions s'il le faut.

C'est avec raison que le capitaine Mortureux cite avec éloge le matériel de montagne Skoda. Il fournit la solution du problème. Dans un pays comme le nôtre le 8,35 Skoda serait la véritable pièce de montagne, et celle qui serait avantageusement utilisable sur notre plateau. Avec la charge faible jusqu'à 3 km. la trajectoire est aussi tendue que celle de notre 7,5 avec charge faible ; mais les tâches à résoudre à ces portées sont du domaine de l'obusier, non du canon. Au reste le matériel Skoda que les alliés ont eu contre eux en Orient et sur le front italien a fait ses preuves.

Le lecteur verra dans ce petit ouvrage que le tir en montagne a ses méthodes à lui qu'on a tort en Suisse de ne pas approfondir davantage. Dans les *Artilleristische Monatshefte* (janvier 1922) on lit que les Allemands furent obligés d'organiser une école de tir destinée à l'étude du tir d'artillerie à la montagne, non seulement pour l'artillerie de montagne, mais encore pour l'artillerie lourde et l'artillerie de campagne.

Les artilleurs trouveront dans l'ouvrage du capitaine Mortureux les renseignements les plus utiles pour un pays comme le nôtre.

COL. GROSSELIN.

